

ON EN PARLE

■ A RETENIR

Repas à IN'ESS pour deux calligraphes

Le vendredi 30 janvier à 12h, un repas est organisé à IN'ESS pour financer la venue de deux calligraphes, du 3 au 12 février. Ces deux spécialistes animeront des ateliers et des rencontres artistiques.

► Inscriptions pour le repas (9 euros, enfants 3) à l'Arche, au 0468410365.

■ SOLIDARITÉ

Un chèque pour les déficients visuels

Chaque année, depuis 2006, le Lions Club Narbonne Via Domitia organise, au départ de Narbonne, une randonnée VTT de solidarité au profit des associations de non-voyants de l'Aude. Cette année, les bénéficiaires du fruit de la rando des étangs seront la Bibliothèque Sonore qui propose gratuitement aux personnes déficientes visuelles des enregistrements audio d'œuvres littéraires et l'association Canne Blanche Électronique. La remise du chèque aura lieu ce mercredi 28 janvier à 19h, dans le hall d'exposition de Hyundai-Mazda, rue René-Panhard (Zi Croix Sud), en présence, notamment, du maire Didier Mouly et de Thierry de Beaumont, président du Lions Club Narbonne Via Domitia. A noter également qu'une démonstration de la canne blanche électronique sera proposée à cette occasion.

■ SOUVENIR

Demis Roussos avait chanté ici...

Les plus anciens s'en souviennent: Demis Roussos, décédé le week-end dernier, était passé par Narbonne. Il avait chanté au Palais du Travail dans les années 1970, en première partie de Jo Dassin! Juché sur une petite estrade, il avait alors conquis le public avec sa voix magique. Et ce malgré l'acoustique qui jadis, n'était guère l'alliée du son...

Yvonne, une résistante honorée par sa patrie 70 ans plus tard

Une Narbonnaise de 90 ans, Yvonne Nicolas Reyre, alias Claire, recevra samedi l'insigne de Chevalier de la Légion d'Honneur. Fragments d'une vie.

L'intensité du regard et la luminosité du visage témoignent de la force intérieure intacte de cette petite femme frêle. À dix-sept ans, Yvonne, jolie Bretonne, connaît tout son monde dans le petit village de Saint-Yves Bubry dans le Morbihan. Depuis toute petite, elle s'active dans l'épicerie boulangerie débit de tabac de ses parents. Dans le commerce, on prête main-forte aux résistants depuis le début de la guerre. Aussi, l'adolescente est remarquée lors qu'elle refuse catégoriquement de distribuer un journal "pro nazi" dans le village. Lorsqu'on demande où un groupe clandestin pourrait s'installer, c'est elle qui trouve la planque, une ferme abandonnée. « Quand on était enfant, on se disait: si les Boches reviennent, on ira se cacher là. Il y avait encore un toit, des murs, et un ruisseau. C'était à un carrefour stratégique pour les communications, à quelques kilomètres de Lorient » explique Yvonne. En 1942, elle devient agent de liaison, ravitaille les résistants avec le pain et le tabac de son père et leur porte le courrier, sur sa bicyclette par tous les temps. Pendant trois ans, la petite rouquine menue ira de planque en planque, une serviette de cuir à la main, en vélo ou en train, multipliant les missions sous de fausses identités. Lorsque son chef de réseau est arrêté à Paris, l'étau se resserre sur son groupe et Yvonne est dépêchée à Lille, où elle est recherchée. « Un jour que je tentais de rallier Lille à Paris en vélo, sous les bombardements anglais, j'ai croisé une colonne d'Allemands qui fuyaient. Je me suis jetée dans un fossé, avec mon vélo, sous un pont. Un Allemand s'est faufilé à côté de moi, et je l'ai vu avec horreur se faire décapiter sous mes yeux ». Les jambes flageolantes, la jeune fille remonte sur la route fait signe à une camionnette de légumes qui passe à cet instant. « Le paysan m'a amenée, avec ma bicyclette à Asnières, où j'ai rejoint ma planque, des légumes plein les bras! »



► Yvonne, tout jeune agent de liaison, participe à des sabotages et rejoint le Comité national de la Résistance.

Photos Ph. L.

■ Arrestation

« Je savais que je faisais bien, je ne pensais qu'à mon pays, la France, à tous les Bretons qui étaient tombés, ça me donnait l'énergie de continuer. Ils étaient dans mon cœur ». C'est à l'issue d'une réunion de résistants qu'elle est arrêtée: « Je suis tombée des nues lorsque les Allemands ont trouvé une arme dans ma serviette. Mon chef, sans me le dire, y avait glissé son revolver. Il faut savoir que les grands chefs ne se déplaçaient jamais avec leurs armes, les femmes prenaient ce risque. Je devais normalement le retrouver dans un village plus bas ». Lorsqu'Yvonne passe dans ce village, encadré de soldats allemands, les résistants consternés la suivent des yeux. Elle est ensuite transférée à la prison de Loos les Lille où elle a été "interrogée" par la Gestapo. « Par la suite, ils ont su que je n'avais pas parlé car ils ont pu accomplir leur mission » dit-elle simplement. « On était 5 résistants dans une cellule. On dormait par terre, on laissait l'unique lit à une bistrotière de 76 ans. Elle hébergeait une réunion de résistants et lors

de l'arrestation, elle a frappé les Allemands avec sa canne, alors ils l'ont embarquée avec les hommes! » Condamnée à mort, Yvonne doit sa libération à l'avancée alliée. « Je pensais que je serai fusillée, quand je suis sortie de prison, on m'a demandé de ne pas courir. J'étais perdue. Je n'avais pas envie de manger, et je ne pouvais dormir que par terre. J'ai été soignée dans un sanatorium en Allemagne ».

■ Leçon de vie

Interrogée sur son engagement, Yvonne explique: « J'avais une énergie extraordinaire. Il fallait chasser le mal, l'horreur, la ségrégation. Mon engagement, je le vis au quotidien. Chaque individu est un être humain avec ses différences. Je n'aime pas que les femmes soient victimes des hommes dans certains pays, ceux qui les obligent à masquer leur féminité. Après les attentats, ça m'a tellement réjoui de voir la réaction des Français. La France pour laquelle je me suis battue, pour laquelle j'aurais donné ma vie, pour laquelle je me sens noble, n'est pas la France du rejet de l'autre ».

Véronique Durand

À SAVOIR

Histoire

Trois ans de clandestinité, trois ans de combats

Elle était encore mineure lorsqu'elle constitua, avec des jeunes hommes de son village, Saint-Yves Bubry dans le Morbihan, un groupe d'action destiné à grossir les rangs de la FTPF. Elle trouva un lieu de refuge aux résistants, organisa le ravitaillement, assura les liaisons et le transport de matériel. Puis elle participa à des actions de sabotage.

Menacée par le Parti national breton, admirateur des nazis, elle fut repérée en août 1943 et rejoignit Rennes et le groupe interrégional. Changeant sans arrêt de planque, elle se déplaça beaucoup jusqu'en mars 1944 où elle rallia Paris et devint membre du Comité national de la Résistance sous les ordres du Colonel André et d'André Duroméa (qui fut par la suite maire du Havre).

À la suite de l'arrestation de Duroméa, elle partit pour Lille où elle fut arrêtée en juillet 1944. Incarcérée, avec des résistantes, à la prison de Loos, elle fut torturée et condamnée à mort. En septembre, elle fut libérée grâce à l'avancée des troupes alliées.



La reconnaissance... enfin!

C'est une nomination exceptionnelle, par décret du Président de la République du 7 novembre 2014 à l'occasion des Libérations et de la Résistance. Yvonne Nicolas, alias Claire, épouse Reyre est l'une des rares femmes distinguées à cette occasion. Il aura fallu 70 ans pour que le courage inouï de cette combattante de l'ombre soit reconnu. À la Libération et dans les années qui ont suivi, les femmes n'ont pas été reconnues comme des héroïnes, contrairement aux hommes qui ont eux-mêmes pensé à se faire remettre les décorations ad hoc... Mme Reyre n'a jamais, au

cours de sa vie, et malgré les difficultés rencontrées, fait usage de son glorieux passé pour activer des réseaux, qui pourtant auraient pu se révéler utiles. Le combat de cette femme dont l'humilité n'a d'égale que l'engagement, sera honoré samedi prochain à Bages. D'une manière symbolique, c'est Geneviève Tapié, officier de la Légion d'honneur et présidente de l'Assemblée des femmes, observatoire régional de la parité en Languedoc Roussillon qui a été choisie pour lui remettre l'insigne de chevalier de la Légion d'Honneur. Le cadre choisi est la commune de Bages, dirigée par Marie Bat.



Spécial St-Valentin

Dites le avec... une tablette!

Une tablette LG GPad + le journal livré pendant 3 mois pour **189€**

Tablette LG GPad 7.0 Wifi 8 Go
Ecran 17,7 cm - Blanche - Android Kitkat - GPS - Bluetooth
Fonction clé USB - Emplacement micro SD (jusqu'à 32 Go)
Batterie 4000 mAh - RAM 1 Go - Process. Quad-Core 1,2 GHz
Garantie constructeur

Oui, je m'abonne ou j'offre un abonnement à L'Indépendant avec l'Offre St-Valentin :

- Journal livré à domicile 7j/7 pendant 3 mois avec TV Magazine et Version femina
- Accès illimité à l'édition numérique sur Lindependant.fr
- Tablette tactile LG GPad 7.0

Je recevrai ma tablette LG GPad 7.0 dès validation de mon règlement de 189€. Livraison offerte.

Par courrier
L'Indépendant Abonnements
34438 St-Jean de Védas cedex
Coupon accompagné du chèque pour la formule au comptant

Par téléphone
04 3000 11 66
Lundi / vendredi : 8h - 17h
Samedi : 8h30 - 12h

Coordonnées du bénéficiaire :

Nom, prénom :

Adresse :

CP : Ville :

09ACZ92

L'offre spéciale « Abonnement L'Indépendant 3 mois + tablette LG GPad 7.0 » est valable jusqu'au 01/03/2015 et pour un 1er abonnement, dans la limite des stocks disponibles. En fonction de l'adresse et de l'accessibilité à la boîte aux lettres, la livraison sera réalisée en portage à domicile tôt le matin ou par la Poste, à l'heure habituelle du facteur. Chaque élément de cette offre peut être acquis séparément, les journaux L'Indépendant pendant 3 mois pour 100,10 €, la tablette LG GPad 7.0 Wifi 8 Go pour 149 € + 15 € de frais d'expédition. Les demandes doivent être adressées à L'Indépendant Abonnements, 34438 St-Jean de Védas cedex. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Celles-ci pourront être cédées à des tiers sauf si vous cochez la case ci-contre Photo non contractuelle.